

Les relations franco-africaines : vers la fin de la « Françafrique »

Lucien EPIMI GUIA*

Résumé

Les relations franco-africaines, qui datent de l'ère coloniale, sont aujourd'hui décriées par la société civile et certains acteurs politiques africains. Ils dénoncent des relations qualifiées de « Françafrique », basées non seulement sur un « paternalisme » de la France sur les États africains francophones dans les institutions et organisations sous-régionales, régionales et internationales, mais aussi par des rapports occultes et privilégiés avec certaines autorités politiques notamment les Chefs d'État de ces pays. C'est cette politique étrangère africaine de la France qui est au centre de cette étude. À travers une approche systématique, nous examinons les fondements et l'évolution de ces relations « françafricaines » dans des contextes coloniaux et post-coloniaux. Cette démarche nous permettra, d'une part de mettre en relief les acteurs et les mécanismes utilisés par les réseaux de la « Françafrique » sur le plan de la coopération et d'autre part d'établir un rapport entre les discours politiques et la « realpolitik » concernant la problématique de la fin de la « Françafrique ».

Mots-clés : Afrique francophone, France, Gaullisme, Françafrique, Relations internationales.

Abstract

Franco-African relations, which date from the colonial era, are today decried by civil society and certain African political actors. They denounce relations described as "Françafrique", based not only on a "paternalism" of France on French-speaking African States in sub-regional, regional and international institutions and organizations, but also on hidden and privileged relations with certain authorities. politicians, in particular the Heads of State of these countries. It is this African foreign policy of France that is at the center of this study. Through a systematic approach, we examine the foundations and the

* Maître-assistant CAMES, d'Histoire des relations internationales/Université Omar Bongo/Faculté des lettres et sciences humaines/ Département d'Histoire et Archéologie/Email : epguia@yahoo.com

evolution of these “French-African” relations in colonial and post-colonial contexts. This approach will allow us, on the one hand, to highlight the actors and mechanisms used by the networks of “Francafrique” in terms of cooperation and, on the other hand, to establish a relationship between political discourse and “realpolitik” concerning the issue of the end of “Francafrique”.

Key words: French-speaking Africa, France, Gaullism, Francafrique, International relations.

Introduction

Dès la fin du Moyen Âge, des explorateurs européens explorent l’Afrique et fondent quelques comptoirs. À partir des années 1870, les puissances européennes prennent le relais des explorateurs. Mues par des considérations politiques et idéologiques, elles s’engagent dans la colonisation de l’Afrique. En 1885, se tient la conférence de Berlin, qui marqua le partage de l’Afrique. C’est dans ce contexte que la France crée un ministère des Colonies, en 1894. Dès lors, des expéditions des territoires d’Afrique occidentale et d’Afrique équatoriale débouchent sur la fondation de l’Afrique-Occidentale française (AOF) et de l’Afrique Équatoriale française (AEF). Viendront s’y ajouter les colonies allemandes (le Cameroun et le Togo), confiées à la France par le traité de Versailles de 1920. Ce sont ces territoires qui serviront de cadre à la mise en œuvre de la politique coloniale de la France et qui jetteront les bases des relations franco-africaines qui durent jusqu’aujourd’hui sous le prisme de la « Francafrique ».

En effet, le choix du modèle de gouvernance des colonies anglaises s’appuyait sur l’indirect *rule*. Ce système de gouvernance, fait d’une plus grande distance sociale et culturelle entre administrateurs et administrés – dans le but, selon Londres, de conserver et de favoriser l’éclosion des spécificités locales –, suscitait entre les sujets de Sa Majesté britannique et les peuples africains sous leur domination un commerce dénué de convergences et de chaleur. Ce système donnera naissance au Commonwealth en 1920. Le Commonwealth fut établi comme une association d’États indépendants et souverains, « librement associés » et égaux, dont l’adhésion reposait sur une allégeance commune à la couronne britannique (G. Millat, 2008, p.124). Pour

administrer ses colonies, la France mettra en place un système de gouvernance coloniale qui impliquait une gestion personnalisée et proche de l'administration. Ce modèle de gestion se répandra sous l'appellation du direct *rule* ou gouvernement direct. C'est ce système de gouvernance, fondé sur le Code noir puis le « gaullisme », qui donnera plus tard naissance à la « Françafrique ».

Dès lors, comment peut-on définir la « Françafrique » ses origines et son influence sur les relations franco-africaines ? Quels sont ses mécanismes, ses manifestations dans les discours politiques sur elle ? Comment la France peut-elle conserver un lien privilégié avec l'Afrique en évitant l'écueil des nostalgies coloniales pour s'orienter vers un véritable partenariat qui tienne compte de l'émergence de la « Chineafrique » et de la « Russeafrique » dont les enjeux géostratégiques sont en voie de signer la fin de la « Françafrique » dans son pré-carré ?

Cette problématique se structure autour de trois hypothèses. Premièrement, « la Françafrique » trouverait son origine dans l'histoire coloniale de l'Empire français. En réalité pendant la période coloniale les relations franco-africaines se développent d'abord dans une approche idéologique, marquée par le « le Code noir ». Ensuite, pendant la période de la décolonisation, le Code noir céda la place à une autre idéologie : le « gaullisme » colonial. C'est le « gaullisme » colonial idéologie qui guida tout le processus de décolonisation, qui déboucha sur les indépendances des colonies françaises. Enfin, le « gaullisme » colonial céda progressivement la place à la « Françafrique ». Depuis, les relations franco-africaines sont régies par ce néologisme. D'ailleurs, c'est ce dernier qui a donné naissance au « pré-carré » et au « paternalisme » observés dans la pratique de ces relations séculaires.

Deuxièmement, si la « Françafrique » a ses principes, ses adeptes et ses réseaux occultes, elle a aussi ses mécanismes de mise en œuvre. Ses mécanismes sont des secteurs ou des domaines qui fondent la coopération bilatérale ou multilatérale franco-africaine. Parmi les mécanismes les mieux connus de cette coopération, nous retenons, de façon non exhaustive la coopération monétaire à travers le franc CFA, la coopération économique à travers l'AFD, la coopération culturelle et scientifique, et la coopération militaire. En d'autres termes, à travers ses réseaux et ses actions occultes, la « Françafrique » influence directement ou indirectement la coopération franco-africaine.

Troisièmement, la « Françafrique » n'est pas morte de sa belle mort. Au regard de la « *realpolitik* » et des enjeux de la scène internationale, elle a encore de beaux jours devant elle. En dépit de cette résistance, en raison des critiques d'une société civile africaine, portée par une élite dépouillée de toutes contingences liées à l'histoire coloniale, elle connaît une perte de vitesse sans précédent en ces XXI^e siècle. Pour cette élite africaine, le principe du « pré carré » a vécu. Au-delà des discours sur la fin de la « Françafrique », la diplomatie française doit chercher à déterminer avec l'Afrique un véritable partenariat sur la base d'intérêts partagés et non « paternalistes ». Il ne fait aucun doute que la France doit modifier en profondeur ses relations avec les pays d'Afrique subsaharienne, en accord avec les aspirations d'une élite africaine, qui s'est beaucoup renouvelée.

L'objet de cet article est d'analyser l'influence de la « Françafrique » sur l'évolution des relations franco-africaines depuis 1960. Cette étude vise à démontrer que les relations franco-africaines, régies par la « Françafrique », sont essentiellement lisibles sous la forme d'un clientélisme international, traditionnellement géré de manière conservatoire et ritualisée, mais qui apparaît aujourd'hui radicalement mise en question par les mutations de l'environnement international : fin de la Guerre froide, Conférence de la Baule, émergence de l'élite africaine, concurrence de la Chine et la Russie.

À la suite d'une production substantielle des Relations internationales et des autres sciences sociales sur les relations franco-africaines, cette réflexion vise à éclairer l'histoire de la politique africaine de la France, sous l'angle de ses lignes de force et de continuité, de ses blocages et de ses obsolescences. L'accent sera mis, en particulier, sur l'instrumentalisation de la coopération multisectorielle franco-africaine à des fins d'influence géopolitique qui permet à l'Elysée, aux chefs d'État africains, et à la médiation de quelques réseaux et lobbies de garder la haute main sur ces relations.

Afin de répondre à la problématique posée, il serait intéressant d'étudier, en premier lieu, les origines et les mécanismes de mise en œuvre de la « Françafrique », et en second lieu, la « Françafrique » : discours politiques et « *realpolitik* ».

Les théories des Relations internationales ne considèrent pas le néologisme « Françafrique » comme un concept des relations internationales. Suivant cette logique, notre démarche méthodologique

définit la notion de « Françafrique » comme à la fois un système idéologique, un modèle de coopération et un instrument visant la poursuite de l'expression de la « puissance » française en Afrique et dans le monde. Cette approche a toujours servi à la France d'avoir une renommée et une aura sur la scène internationale (J.-F. Bayart, 1992).

Cette instrumentalisation de la « Françafrique » dans les relations franco-africaines à des fins de rayonnement internationaliste, que traduisent fort bien les expressions consacrées de « paternalisme », de « pré-carré » ou de « chasse gardée », constitue en effet l'un des traits majeurs de la spécificité française sur la scène internationale. Cette instrumentalisation géopolitique de la « Françafrique » dans les relations franco-africaines est conçue sous le prisme d'une politique étrangère d'influence et de domination. Depuis la conquête et à l'exploitation coloniale, la France a mis en place la « Françafrique » qui dépend, pour sa concrétisation de trois principaux leviers : militaire, monétaire et culturel que nous examinons dans notre étude.

1. Les origines et les mécanismes de mise en œuvre de la « Françafrique »

1.1. Les origines du mot « Françafrique »

Pendant que certains spécialistes affirment que ce néologisme a été inventé par l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, en 1955, pour magnifier l'imbrication de l'ex-métropole et de ses anciennes colonies (A. Glaser et S. Smith, 2008) ; d'autres pensent qu'il connaît son apogée, plus exactement, depuis la parution du livre de François-Xavier Verschave (1998), *La Françafrique. Le Plus Long Scandale de la République* qui brosse un portrait sans concession de la politique africaine de la France sous la V^e République. Pour lui, la « Françafrique » désigne la nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide publique au développement (APD) (F.-X. Verschave, 1998). D'autres spécialistes encore croient que son apparition proviendrait d'un éditorial anonyme de la première occurrence de la une du journal *L'Aurore*, publié le 15 août 1945 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; il affirmait : « Il y a quelque chose que nous devons sauvegarder à tout prix si nous ne voulons pas tomber définitivement au rang de puissance de troisième ordre : c'est la cohésion du bloc

France-Afrique »¹. D'autres encore pensent que c'est Jean Piot, rédacteur en chef de ce quotidien, qui en est l'auteur. En effet, pour rendre son rang à la France, écrit-il, il faudra « concentrer notre effort sur l'essentiel –sur ce qui, dans le monde nouveau, doit faire, à l'avantage commun, bloc avec nous : sur ce que j'appellerai la “Françafrique” »².

Face aux enjeux géopolitiques, qui fragilisent les positions françaises sur la scène internationale, la « Françafrique », (ré) apparaît sous la plume de Paul-Henri Siriex dans son livre *Une Nouvelle Afrique*, également publié en 1957 chez Plon. Cet auteur y fait notamment l'éloge de Félix Houphouët-Boigny en citant un extrait de son discours prononcé devant les instances dirigeantes de son parti, le Rassemblement démocratique africain (RDA), à Conakry, en juillet 1955 :

Notre vœu ardent est que toutes les familles spirituelles françaises comprennent que le Rassemblement démocratique africain est tourné vers l'ensemble du peuple français avec le désir de bâtir avec lui une communauté durable où les inévitables querelles de famille ne nuiront pas à la loyauté, à la confiance, ni à la volonté de vivre ensemble. Qui peut douter que l'expérience France-Afrique constitue le meilleur espoir de l'Union française ? Personne, je crois (P.-H. Siriex, 1957, p. 237).

Dans un livre, que P.-H. Siriex publiera en 1975 chez Nouvelles Ed. Africaines : *Félix Houphouët-Boigny. L'homme de la paix*, il donne plus de visibilité au néologisme, qu'il hisse au statut de concept : « Le rêve ou le mythe de la “Françafrique” ».

1.2. Les origines gaulliennes de la « Françafrique »

La genèse du « gaullisme » remonte à l'époque de la décolonisation, qui marque le début des relations interétatiques entre la France et les

¹ Deltombe Thomas, 2023, Les origines méconnues du mot « Françafrique », *AfriqueXXI*, [En ligne], URL : <https://afriquexxi.info/Les-origines-meconnues-du-mot-Francafrigue>.

² Deltombe Thomas, 2023, Les origines méconnues du mot « Françafrique », *AfriqueXXI*, [En ligne], URL : <https://afriquexxi.info/Les-origines-meconnues-du-mot-Francafrigue>.

États africains francophones. Le « gaullisme » est un système politique et idéologique qui tire son origine et son étymologie du nom « de Gaulle ». Ce système influencera la conduite et la pratique de la politique étrangère de la France vis-à-vis des États africains francophones.

En 1960, la proclamation des indépendances des États d'Afrique francophone³, met fin à la Communauté fondée en 1958. Cette fin consacre également le passage de témoin entre le « gaullisme » et la « Françafrique ». Au départ, les réseaux de la « Françafrique », qui émergent lentement de l'agonie du « gaullisme », vont s'appuyer sur le Secrétariat des affaires africaines et malgaches, créé en 1960, géré à l'Élysée par Jacques Foccart et le Fonds d'aide et de coopération, créé en 1959. Ensuite, après la suppression et le remplacement du Secrétariat des affaires africaines et malgaches, les réseaux de la « Françafrique » vont s'organiser autour de la Cellule africaine de l'Élysée, appelée aussi cellule « Afrique » qui désigne le pôle du cabinet du président de la République française chargé, des affaires africaines.

Pour l'application de cette vision politique, de Gaulle charge Jacques Foccart, responsable de la Cellule africaine de l'Élysée, de s'impliquer directement et indirectement dans les relations franco-africaines. Ainsi, parallèlement à la diplomatie officielle, Jacques Foccart va mettre en place un système diplomatique, constitué de réseaux, de lobbies, d'émissaires officieux, de complaisances de toutes sortes, de nombreuses ambiguïtés et secrets centralisés à la Cellule africaine de la Présidence de la République. Ces réseaux de la « Françafrique » sont de plusieurs ordres : partis politiques, corps d'État, loges maçonniques, mercenaires, services secrets, entreprises, état-major, ambassadeurs... Tous ces réseaux sont intimement imbriqués.

Sous la présidence de Charles de Gaulle, les objectifs de la « Françafrique » sont : le maintien du rang de la France à l'ONU avec un cortège d'États clients, l'accès aux matières premières stratégiques, le financement occulte des activités politiques, et enfin le maintien - dans le contexte de Guerre froide - des pays africains dans l'orbite occidentale, afin d'assurer son statut de puissance mondiale face à l'expansion massive des Soviétiques et des Américains. Pour les États africains francophones, la « Françafrique » est une véritable nébuleuse où il est plus question de sollicitudes particulières accordées à tel ou tel

³ Les Comores, Djibouti, la Réunion et l'Algérie étaient encore des colonies

autre dirigeant pour des intérêts spécifiques plutôt que pour le développement du continent : d'où la gestion assez opaque, à l'abri de tout regard officiel desdites relations (S. Traore, 2001, p.103-108).

1.3. La coopération monétaire

De 1960 à 1965, les anciennes colonies françaises n'ont pas de Trésor public, indépendant du Trésor français. Au moment des indépendances, elles conservent une monnaie unique : le franc des colonies françaises d'Afrique (le franc CFA) qui deviendra le franc de la communauté financière africaine (FCFA).

Le franc CFA est géré par la France, qui a pour mission d'assurer la parité entre le franc français et le franc CFA ; d'où une véritable mainmise de l'État français sur la politique monétaire africaine. La France a conservé des relations commerciales et financières très étroites avec ses anciennes colonies ; aussi, la meilleure façon d'assurer la sécurité de ces relations est de garantir une stabilité monétaire entre les deux zones. Cette stabilité est assurée par le lien fixe entre le franc français et la zone CFA ; ce qui permet aux investisseurs français de rapatrier régulièrement et sans risque leurs bénéfices. Depuis janvier 1999 et l'adoption de l'Euro, la valeur du franc CFA est arrimée à l'Euro, mais le fonctionnement reste le même. Ce contrôle économique est encore renforcé par le fonctionnement des banques centrales. La France conserve un droit de veto à l'intérieur de celles-ci et peut donc légalement bloquer toute décision monétaire au sein de la zone CFA. Cela signifie clairement qu'aucune décision monétaire des pays décolonisés ne peut se prendre sans l'aval de la France. En outre, les pays de la zone franc CFA sont contraints de déposer leurs recettes d'exportation sur un compte du Trésor français. Cette centralisation des réserves de change se fait auprès des banques centrales des États africains de la zone et auprès du Trésor français avec le dépôt d'au moins 50% des réserves (CEMAC) ou 65% (Union des Comores). Notons que cette obligation de centralisation des réserves de change ne concerne plus la zone UEMOA depuis le nouvel accord de décembre 2019. Ainsi, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) n'est plus tenue de déposer 50% de ses réserves de change auprès du Trésor français (Ministère de l'Économie, des Finances et de la

Souveraineté industrielle et numérique, Direction générale du Trésor, 2021).

Enfin, la France peut imposer une dévaluation du franc CFA, si elle le juge nécessaire, comme en 1994, au détriment du pouvoir d'achat des populations africaines. Le franc CFA constitue donc une source de devises et un moyen de contrôle pour la « Françafrique », pour l'économie française et, bien peu, une aide pour les pays africains. La problématique du franc CFA est soulevée, depuis belle lurette, non seulement par les Etats francophones et anglophones qui avaient décidé, avant l'arrivée au pouvoir du président français Emmanuel Macron, d'adopter une monnaie unique, l'eco, à l'occasion du sommet de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest, fin juin 2019 à Abuja au Nigeria. Ainsi, lors de son déplacement en Afrique, le président Macron a approuvé la volonté d'émancipation financière, exprimée par les dirigeants africains. Sur le fond et selon les termes de l'accord signé entre la France et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), il ne s'agit pas uniquement de changement de nom, mais plutôt du démantèlement d'un mécanisme. La France et huit pays de l'Afrique de l'Ouest ont convenu, en outre, de supprimer le compte d'opérations, à travers lequel la France décide de la valeur du franc CFA par rapport à l'euro, d'abandonner le dépôt obligatoire de 50% des réserves en devise des pays africains dans le Trésor français et de mettre fin à la représentation française dans les instances africaines de décision de politique financière. Toutefois, la parité fixe entre l'euro et l'eco est maintenue, tout comme la garantie de change, assurée par la France⁴. Pour l'économiste sénégalais Ndongo Samba Sylla, coauteur de *L'arme invisible de la Françafrique : une histoire du Franc CFA*, publié chez La Découverte en 2018, le maintien de la parité fixe entre l'euro et l'eco et la garantie de change assurée par la France est une nouvelle complication pour l'eco. Ce spécialiste de la question reste très sceptique quant à la portée effective de ces annonces. À cet effet, il affirme « Je ne parlerai pas de fin du franc CFA, mais bien d'une réforme qui ne change en rien la politique monétaire et ne profitera pas aux pays africains » [...] cette réforme est le début d'un mécanisme de

⁴ Macron Emmanuel, 2019, Lassaad Ben Ahmed « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, [En ligne], URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>

contrôle indirect qui cache une tutelle monétaire française »⁵. Il concède, toutefois, que l'accord signé, le 21 décembre 2019, revêt un caractère « politico-symbolique » et répond, a minima, à ceux qui s'interrogent sur la raison pour laquelle tout est géré depuis la France. Lors de son déplacement à Abidjan, Macron a reconnu que le franc CFA était un « vestiges, de la Françafrique »⁶. Ainsi, le 27 février 2023, lors de son discours, à la veille de sa dernière tournée en Afrique, il affirmait que :

Nous les avons obtenus en réformant le franc CFA, en nous retirant de la gouvernance de la zone UMOA et en faisant la démonstration que cette monnaie est bien une monnaie africaine, qui pourra, si les gouvernements de la CEDEAO le souhaitent, préfigurer une monnaie unique qui prendra un autre nom. Nous y sommes prêts⁷.

À ce propos, le géo-politologue Pascal Boniface estime que : « la renonciation au franc CFA et la dénonciation de l'époque coloniale vont certainement être vus positivement, mais qu'il faudra d'autres gestes et une continuité dans le comportement pour ré-enthousiasmer la jeunesse africaine »⁸. Pour notre part, au regard de l'importance géoéconomique et géopolitique que représentent les États francophones pour les intérêts nationaux et internationaux de la France, il est illusoire d'envisager la fin du franc CFA. Quelles que soient la nature et la portée des réformes et surtout la volonté politique des États francophones, la France cherchera toujours à protéger ses intérêts. Il appartient donc à ces États de passer des discours à la « realpolitik ».

⁵ Samba Sylla, 2019, Lassaad Ben Ahmed, « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, [En ligne], URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>

⁶ Macron Emmanuel, 2019, Lassaad Ben Ahmed « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, [En ligne], URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>

⁷ Macron Emmanuel, 2023, « Le Partenariat Afrique-France : discours du Président à la veille de son déplacement en Afrique centrale », *Elysée*, [En ligne], URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/02/28/discours-du-president-de-la-republique-dans-la-perspective-de-son-prochain-deplacement-en-afrique-centrale>

⁸ Boniface Pascale, 2019, LASSAAD Ben Ahmed « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, [En ligne], URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>.

1.4. La coopération militaire

La manifestation de l'influence des réseaux de la « Françafrique » repose aussi sur une étroite coopération militaire entre la France et les États francophones. Sur ce plan, la France continue d'honorer des accords de défense, passés avec ces États au lendemain des indépendances (E. Ella Ella, 2000, p.63). Ces accords de défense (dont certaines clauses restent secrètes) permettent le maintien d'un dispositif de plus de 6 000 militaires, répartis entre la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Sénégal et le Tchad (J. E. Pondi, 2002, p.127-136).

Depuis les indépendances, la France est officiellement intervenue plusieurs fois en Afrique. La plupart du temps, ces interventions sont publiquement justifiées par la nécessité de protéger ses ressortissants ou qualifiées d'opérations humanitaires. Pourtant, au-delà des réalités et des enjeux géostratégiques internationaux, cette présence militaire permanente a permis à la France de consolider les régimes « amis » des réseaux de la « Françafrique », en jouant un rôle dissuasif et répressif à l'égard des opposants civils ou militaires. En 1964, au Gabon, le président Léon M'Ba est renversé. La France intervient militairement pour rétablir le président Léon M'Ba. C'est ensuite Omar Bongo qui prendra le pouvoir et imposera un parti unique. Au Tchad, l'armée française ne cesse d'intervenir. En 1990, la France appuie le renversement de son ancien protégé, Hissène Habré, par Idriss Déby ; l'armée française le maintient au pouvoir contre vents et marées, jusqu'à la dernière démonstration de force, en 2006.

Au Zaïre, actuelle République démocratique du Congo (RDC), des interventions françaises sauveront Mobutu en 1977 et 1978. En revanche, les mercenaires, recrutés par la France en 1996, ne parviendront pas à empêcher son renversement par Laurent Désiré Kabila. Au Rwanda, le génocide de 1994 a été rendu possible par un soutien militaire constant et inconditionnel de la France au régime hutu de Juvenal Habyarimana et de son clan génocidaire. La France interviendra en 1990 pour repousser les rebelles du Front patriotique rwanda (FPR) de l'actuel président Paul Kagame ; réorganisera l'armée rwandaise et reviendra sous déguisement humanitaire, « opération turquoise », fin juin 1994, pour sauver les génocidaires défaits militairement.

Parallèlement, à ces interventions militaires, la France s'est donnée pour objectif d'aider au renforcement des capacités africaines de

maintien de la paix (RECAMP). Selon un rapport publié par les autorités françaises, plus de 1 500 militaires africains ont été formés par l'intermédiaire du projet RECAMP (J. E. Pondi, 2002, p.127-136). De bilatérale qu'elle était au départ, une partie de la coopération militaire française (plus de 20 %) a été graduellement réorientée vers la formation au maintien de la paix, dans un cadre de plus en plus régional (J. E. Pondi, 2002, p. 127-136). De façon plus concrète, on pourrait citer la conduite de l'exercice « Guidimakha » qui a réuni, à la fin du mois de février 1998, plus de 3 500 soldats de huit pays d'Afrique de l'Ouest, avec la participation d'unités françaises, américaines et britanniques. En février 2000, la France a organisé, en collaboration avec le Gabon, l'exercice « Gabon 2000 », qui a rassemblé 1 600 militaires, issus de huit pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (E. Ella Ella, 2000, p.7).

Pour ce qui est du volet financier de la prévention des conflits, en 2000, les autorités françaises ont apporté 250 millions de francs français au budget des opérations de maintien de la paix (OMP) mises en œuvre par l'ONU. Avec une quote-part de 7,93 %, la France se place ainsi au quatrième rang des pays contributeurs aux OMP, et en deuxième position des donateurs au sein des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies⁹.

1.5. La coopération culturelle

La légende veut que, en 1960, trois chefs d'État de pays africains nouvellement indépendants, Léopold Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie) et Hamani Diori (Niger) aient proposé de regrouper les pays ayant des affinités linguistiques avec la France. Cette idée singulière est unique au monde. Il n'y a pas en effet d'institutions de la lusophonie, ni de l'hispanophonie, encore moins de l'anglophonie. En 1970, est créée, à Niamey, l'ACCT, agence de coopération culturelle et technique, par les mêmes, plus Norodom Sihanouk (Cambodge), qui regroupe 21 pays. Depuis 1986, ont lieu, tous les ans, puis tous les deux ans, des sommets de la Francophonie ; depuis 1987 et tous les quatre ans, des jeux de la Francophonie. En 1995, est créé un poste de

⁹ Voir les propos du président de la République française, Jacques Chirac, « Réponses proposées par la France pour faire face aux défis de la mondialisation », Yaoundé, 19 janvier 2001.

secrétaire général de la Francophonie, qui sera occupé successivement par Boutros Boutros Ghali et Abdou Diouf. En 2005, l'agence de la Francophonie devient l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), regroupant 53 États.

Censée avoir été créée pour défendre la langue française, la Francophonie est surtout la vitrine culturelle d'une politique d'influence de la « Françafrique », dont l'OIF est l'instrument principal. Cette organisation est régulièrement utilisée pour le contrôle et la validation d'élections (souvent truquées), se substituant ainsi à des organisations internationales ayant une vraie légitimité politique. L'impact de la Francophonie sur le plan éducatif est faible ; il n'y a qu'à constater la déscolarisation massive dans les pays africains et la raréfaction des bourses accordées aux étudiants francophones par la France. La politique de promotion du livre en Afrique, quant à elle, sert plus aux entreprises françaises de l'édition à accéder aux marchés africains qu'à créer les conditions d'une production "africaine" de ces outils du développement intellectuel.

Dans l'univers de la Francophonie, le volet linguistique n'est jamais éloigné du volet politique. Aujourd'hui, grâce à la déclaration de Saint-Boniface de mai 2006, l'OIF se déploie même sur les terrains politique et militaire avec des objectifs stratégiques portant sur la consolidation de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit, ainsi que sur la prévention des conflits et l'accompagnement des processus de sortie de crises, de transition démocratique et de consolidation de la paix. Une volonté réaffirmée, tour à tour, lors des sommets de la Francophonie de 2008 à 2018 et concrétisée, entre autres par la création en 2014 du réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP). Présentée comme un outil destiné à « favoriser l'usage de la langue française dans les opérations de paix et d'y renforcer la participation des francophones » (OIF, 2017, p.7). Cette nouvelle ambition francophone doit servir à « multilatéraliser nos interventions » (B. Cazeneuve, 2008, p.110), déclarait en 2008 le député Bernard Cazeneuve, tout en s'inquiétant que les actions françaises « autour et sur la base de l'OIF pour favoriser le développement du maintien de la paix soient perçues par nos partenaires comme une manière, détournée, de revenir à une prédominance française » (B. Cazeneuve, 2008, p. 110). Le détournement de l'institution à des fins de *soft power* pour la France est pourtant une évidence depuis longtemps. Ce qu'admet Mongo Beti

lorsqu'il affirme que : « La Francophonie est une politique, c'est-à-dire un marécage de calculs inavoués, de croisades archaïques, de magouilles malhonnêtes pouvant aller jusqu'au crime » (M. Beti, 2005, p. 158-163.).

On ne pourrait parler de coopération culturelle, sans évoquer la place importante, occupée dans ses relations, par les centres culturels français y compris les campus France devenus des campus numériques, les écoles françaises disséminées à travers l'Afrique francophone et les médias internationaux soutenus par l'État français. Les chiffres dans ce domaine sont éloquentes. En 1999, la France comptait 300 lycées et écoles françaises qui accueillaient 150 000 élèves, dont 60 000 nationaux (Ministère des Affaires « étrangères français, 2001). La présence culturelle française s'appuie sur environ 130 centres culturels, installés dans 56 pays. L'Alliance française, quant à elle, dispose d'un réseau de 1060 centres répartis dans 140 pays. En 2000, ces établissements culturels enseignaient le français à plus de 458 000 étudiants (Ministère des Affaires étrangères français, 2001). La plupart des établissements français, mentionnés plus haut, sont implantés depuis les indépendances dans les pays d'Afrique.

S'agissant du dispositif audiovisuel international français, en 2000, TV5 se classait au troisième rang mondial des réseaux de diffusion, atteignant 130 millions de foyers (Ministère des Affaires étrangères français, 2000, p. 15). Pour leur part, Canal France International et l'Agence France Presse forment, par ordre d'importance, le deuxième réseau d'informations dans le monde. En ce qui concerne Radio France Internationale, cette station est bien implantée en Afrique francophone. À l'ensemble de ces médias, il faut ajouter la coopération technique et scientifique à travers la formation et l'encadrement multisectoriels des Africains dans les écoles et les universités françaises. En somme, cette coopération culturelle et scientifique participe à la perpétuation du model français et, par conséquent au renfermement et à la consolidation des réseaux de la « Françafrique ».

2. La « Françafrique » : entre discours politiques et « realpolitik »

2.1. La « Françafrique » sous les présidences de Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing

La « Françafrique » a perduré bien au-delà du départ du général de Gaulle, en 1969 ; Jacques Foccart a continué d'exercer les mêmes fonctions auprès du président Georges Pompidou de 1969 à 1974. Sous sa présidence, la « Françafrique » fut conçue comme une perpétuation rigide de l'héritage gaulliste. À cet effet, il affirmait que : « la France se doit de tenir une place de choix en Afrique par une certaine influence, une certaine présence politique, militaire, morale et culturelle » (G. Pompidou, dans P. Chaigneau, 1984, p.10). Par la suite, Valéry Giscard d'Estaing supprima la Cellule africaine de l'Élysée et remplaça Jacques Foccart par son adjoint, René Journiac auquel, succéda, en 1980, Martin Kirsch, tous deux anciens magistrats de l'école nationale de la France d'outre-mer.

Sous Valéry Giscard d'Estaing, on observe un élargissement des réseaux de la « Françafrique » vers les États non francophones, une mercantilisation croissante des relations franco-africaines et des adaptations du discours à la polarisation Nord-Sud de la scène internationale (J.-L. Dagut, 1982, p. 19-27). Mais sur le fond, la continuité l'emporte nettement. Daniel Bach conclut ainsi que la politique africaine de Valéry Giscard d'Estaing a maintenu la France « *prisonnière d'une sphère d'influence héritée de l'histoire* ». (D. Bach, dans M.-C. Smouts et S. Cohen, 1985, p. 310). La permanence du désir de « puissance africaine » de la diplomatie française sous Giscard fut par ailleurs remarquablement illustrée par la fameuse confession, souvent rapportée, de son ministre des Affaires étrangères, Louis de Guiringaud : « L'Afrique est le seul continent qui soit encore à la mesure de la France, à la portée de ses moyens. Le seul où elle peut, encore avec cinq cents hommes, changer le cours de l'histoire » (L'Express, dans D. Bach, dans M.-C. Smouts et S. Cohen, 1985, p. 284).

2.2. La « Françafrique » sous les présidences de François Mitterrand et Jacques Chirac

La chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement du communisme dans les démocraties populaires de l'Europe de l'Est, puis en Union

soviétique même, ont eu pour conséquence à la fois de mettre fin au système bipolaire et de redéfinir la politique française de la « Françafrique » dans son « pré-carré ». En Afrique, le vent de l'Est fait tache d'huile, se généralisant, atteint le « pré-carré » français, où il est marqué par le retour au multipartisme dans les États monopartites. Le coup de semonce a été donné par le sommet franco-africain de la Baule, en juin 1990. La défense des libertés et des droits de l'homme devait désormais prévaloir sur le soutien inconditionnel aux chefs d'État au pouvoir : l'aide française serait liée aux progrès accomplis sur la voie de la démocratie. Malheureusement l'idéal démocratique prôné par le sommet de la Baule, laisse progressivement la place à la réalité géopolitique de la « Françafrique ». Les populations découvraient finalement que tout bouge pour que rien ne change vraiment.

En effet, François Mitterrand ne pouvait pas être le promoteur de la fin de la « Françafrique ». Pour Antoine Glaser, journaliste spécialiste de l'Afrique et co-auteur avec Pascal Airault du livre *Le piège africain de Macron* (Fayard) François Mitterrand :

[...] est toujours resté un ministre de la France d'Outre-mer, dans son esprit (1950/1951). Il est marqué par cette période historique, pendant la colonisation et le début de la période post-coloniale. On ne peut pas dire qu'il ait franchement été pour la décolonisation de l'Afrique, contrairement à un autre socialiste comme Gaston Defferre, par exemple. Pour moi, François Mitterrand a toujours eu une forme de paternalisme autoritaire vis-à-vis de l'Afrique. En politique intérieure française, c'était un vrai socialiste. Il y a eu de vrais changements, des avancées sociales. Mais envers l'Afrique, il avait toujours cette posture politique à l'ancienne¹⁰.

Quant à la représentation de l'Afrique chez François Mitterrand, dès 1984, Jean-François Bayart (1984, p. 108) diagnostiquait également la continuité. D'ailleurs, dès 1982, François Mitterrand n'affirma-t-il pas que : « L'audience de la France en Afrique, c'est ce qu'elle a de meilleur dans sa continuité (...) La France joue un rôle conforme à sa grandeur

¹⁰ Glaser Antoine, 2021, « François Mitterrand et l'Afrique : "Il a toujours eu une forme de paternalisme autoritaire" », *TV5MONDE*, [En ligne], URL : <https://information.tv5monde.com/info/francois-mitterrand-et-l-afrique-il-toujours-eu-une-forme-de-paternalisme-autoritaire-407873>

historique ?». (F. Mitterrand, dans J.-F. Bayart, 1984, p.108). En effet, après les effets d'annonce du premier ministre de la Coopération, Jean-Pierre Cot, la politique africaine de François Mitterrand a été rapidement rattrapée par les vieux démons de la « Françafrique » et est rentrée dans les rangs du « pré-carré » et du « paternalisme ». La politique africaine de François Mitterrand n'a pas dérogé à la pratique des réseaux de la « Françafrique ». Sous François Mitterrand, elle fut dirigée par le socialiste Guy Penne et par son fils Jean-Christophe Mitterrand. En juillet 1992, ce dernier fut remplacé à la tête de la Cellule africaine de l'Élysée par Bruno Délaye, ancien ambassadeur à Lomé. La Cellule a compté également d'autres personnalités importantes comme Jean-Audibert (ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Cot) et Thierry de Beaucé (ancien secrétaire d'État aux Relations culturelles du gouvernement de Michel Rocard). Comme le conclut Philippe Marchesin (1995, p. 21) « les deux septennats mitterrandiens, malgré la durée et de timides tentatives, n'auront pas changé la grammaire des relations franco-africaines ».

Lors de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, la Cellule africaine de l'Élysée a été confiée à l'ancien ambassadeur en Côte d'Ivoire, de 1979 à 1993, Michel Dupuch. Toutefois, Jacques Foccart est resté « l'homme de l'ombre », occupant la fonction de conseiller officieux aux affaires africaines, qu'il exerçait déjà lorsque Jacques Chirac fut Premier ministre de 1986 à 1988, puis Maire de Paris.

2.3. La « Françafrique » sous les présidences de Nicolas Sarkozy et François Hollande

Le président Nicolas Sarkozy avait également affiché cette volonté de rompre avec le spectre colonial en promettant d'« en finir avec 50 ans de la Françafrique » et de faire de l'année 2010 « la véritable année de la décolonisation »¹¹. Lors de sa visite à Dakar, au Sénégal, le 29 novembre 2014, le président François Hollande annonçait dans son discours prononcé devant les députés de l'Assemblée nationale du Sénégal, la fin de la « Françafrique ». À cet effet, il affirmait :

¹¹ Fakihi Amanda, 2018, « A quand la fin de la Françafrique ? », *Ledélit*, [En ligne], URL : <https://www.delitfrancais.com/2018/02/20/a-quand-la-fin-de-la-francafrique/>

Le temps de la Françafrique est révolu : il y a la France, il y a l'Afrique, il y a le partenariat entre la France et l'Afrique, avec des relations fondées sur le respect, la clarté et la solidarité. La clarté c'est la simplicité dans nos rapports d'État à État, des émissaires, des intermédiaires, des officines trouvent désormais porte close à la Présidence de la République française comme dans tous les ministères...¹² (Hollande, 2014).

Depuis son élection il n'y avait plus la Cellule africaine à l'Élysée. Pourtant, François Hollande avait maintenu une relation particulière avec certains pays d'Afrique. Visiblement, les actes de ces deux présidents français n'ont pas suivi leurs paroles. Les interventions militaires au Mali, en Libye, en Côte d'Ivoire ainsi qu'en Centrafrique illustrent clairement les visées encore néocoloniales de la politique étrangère française.

2.4. Emmanuel Macron et la vraie fausse fin de la « Françafrique »

Lors de sa première tournée africaine (Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire), qui s'est tenue du 27 au 30 novembre 2017, Emmanuel Macron a annoncé sa détermination à tourner la page de la « Françafrique ». À cet effet, le 30 novembre 2017, à l'Université de Ouagadougou, il affirme :

Je ne suis pas venu ici vous dire quelle est la politique africaine de la France, comme d'aucuns le prétendent. Parce qu'il n'y a plus de politique africaine de la France ! Il y a une politique que nous pouvons conduire, il y a des amis, il y a des gens avec qui on est d'accord, d'autres non. Mais il y a surtout un continent que nous devons regarder en face¹³.

En réalité, depuis la fin de la guerre froide, marquée par la fin des partis uniques et l'avènement de la démocratie avec l'émergence de la société civile africaine, les relations franco-africaines connaissent des

¹² Hollande François, 2014, Discours à Dakar au Sénégal, *AFP*, [En ligne], URL : <https://www.youtube.com/watch?v=jL7r78JeySk>

¹³ Werly Richard, 2022, « Burkina-Faso, Mali...la Françafrique implose en 2022 », *Le Temps*, [En ligne], URL : <https://www.letemps.ch/monde/burkinafaso-mali-francafrique-implose-2022>

turbulences. Cette situation est consécutive à l'émergence d'une jeunesse africaine qui aspire à une réelle autonomie et qui appelle à la fin de la « Françafrique », ainsi qu'à l'avènement des relations franco-africaines basées sur des partenariats diversifiés gagnant-gagnant.

Cette nouvelle vision a été impulsée, lors du sommet France-Afrique d'octobre 2021 à Montpellier, exclusivement consacré à la jeunesse africaine francophone. C'est pour la première fois, depuis 1973, que les présidents d'Afrique francophone, que leurs contestataires qualifient régulièrement de « sous-préfets de la France » ont été priés de rester chez eux, pour céder leur place à la société civile. Toutefois, malgré les promesses de cette rencontre la jeunesse africaine voit de plus en plus clairement à quel point l'attitude de Paris envers ce continent reste contradictoire et ambiguë. Comme les vieilles habitudes ont la dent dure pour réparer ce camouflet fait aux Chefs d'État africains, Emmanuel Macron a effectué une tournée en Afrique.

Bien que ce voyage en Afrique se déroulait dans le contexte du sommet sur la préservation des forêts tropicales (*Le One Forest Summit*), qui s'est déroulé les 1^{er} et 2 mars 2023 à Libreville au Gabon, il a permis à Emmanuel Macron de visiter également l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo (RDC). Toutefois, à la veille de son déplacement pour l'Afrique, en présence d'un paritaire d'hommes politiques, d'acteurs de la société civile et des chefs d'entreprises, il a prononcé un discours qui a fixé les bases de la nouvelle politique étrangère de la France en Afrique. Cette vision politique s'inscrit en droite ligne dans un partenariat équitable entre la France et les pays africains francophones ou autres. Écoutons ce qu'il affirme à ce propos :

Pour éviter la répétition de l'histoire, il existe une autre voie que nous poursuivons désormais depuis six ans. Une autre voie qui consiste à ne pas réduire l'Afrique à un terrain de compétition ou de rente et à considérer les pays africains comme des partenaires avec qui nous avons des intérêts et des responsabilités partagées. Et, au fond, de bâtir une nouvelle relation, équilibrée, réciproque et responsable¹⁴.

¹⁴ Macron Emmanuel, 2023, « Le Partenariat Afrique-France : discours du Président à la veille de son déplacement en Afrique centrale », *Élysée*, [En ligne], URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/02/28/discours-du-president-de-la-republique-dans-la-perspective-de-son-prochain-deplacement-en-afrique-centrale>

Le 2 mars 2023, face à la communauté française de Libreville, Emmanuel Macron ajoutait :

L'ère de la Françafrique était révolue et que la France était désormais un interlocuteur neutre sur le continent. Cet âge de la Françafrique est bien révolu et j'ai parfois le sentiment que les mentalités n'évoluent pas au même rythme que nous quand je lis, j'entends, je vois qu'on prête encore à la France des intentions qu'elle n'a pas, quelle n'a plus, [...] On semble encore aussi attendre d'elle des positionnements qu'elle se refuse à prendre et je l'assume totalement. Au Gabon comme ailleurs, la France est un interlocuteur neutre qui parle à tout le monde et dont le rôle n'est pas d'interférer dans des échanges politiques intérieurs¹⁵ (Macron, 2023).

Pour notre part, nous pensons que les relations internationales seront définies par des rapports interétatiques, fondés sur la défense des intérêts nationaux et internationaux, définis en termes de puissances politique, militaire, économique, sociale et culturelle fondées sur des considérations historiques et géographiques ; la « Fraçafrique » a encore de beaux jours devant elle. Avec Emmanuel Macron, la « Françafrique » est morte, vive la « Françafrique » !

Conclusion

Depuis le début des années 1990, on observe une lente agonie et irréversible de la « Françafrique ». Au niveau de la pratique de la politique étrangère de la France, les éléments de changement de paradigme diplomatique sont la segmentation des structures décisionnelles françaises compétentes en matière de politique africaine et le désengagement économique progressif de la France. En raison de ces réalités, la Chine et la Russie taillent aujourd'hui des croupières aux entreprises tricolores dans son pré-carré. Cette « realpolitik » chinoise et russe est portée par une politique étrangère, basée sur des efforts diplomatiques considérables de Pékin et du Kremlin sur le continent. Lors des sommets de la « Chinafrique » et de la « Russeafrique » des

¹⁵ Macron Emmanuel, 2023, Extrait du discours à la communauté française, Libreville, *Élysée*, [En ligne], URL : <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-20913-fr.pdf>

accords de coopération politique, militaire, économique, sociale et culturelle sont signés. Au regard des retombées quantitatives et qualitatives de ces partenariats multisectoriels, il est évident que Paris ne joue pas dans la même catégorie que la Chine et la Russie.

Dans la logique de la protection de ses intérêts géopolitiques et géoéconomiques en Afrique, il faut retenir qu'au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au moment où nous concluons cet article, la France est intervenue militairement, à près de quarante reprises, sur le sol africain. À partir des années 2000, la France a participé aux opérations militaires aux côtés de troupes africaines, occidentales ou de l'ONU. Elle possède toujours quatre bases militaires permanentes en Afrique. Il s'agit de Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire), Libreville (Gabon) et Djibouti (dans la zone indopacifique).

À ces bases traditionnelles, s'en ajoutent d'autres, au Tchad (N'Djamena) et au Niger (Niamey). Ce dernier pays est désormais le principal point d'appui français dans la zone du Sahel, depuis que l'armée française a été expulsée du Mali, comme le sont les forces spéciales du Burkina Faso. Le 15 décembre 2022, l'armée française a plié bagage à Bangui (Centrafrique). Ces départs des contingents militaires ont pour résultat une perte de prestige pour la France au profit de ses rivaux, notamment la Chine et la Russie. Si la Chine a réussi à surclasser la France dans le domaine économique, par contre la Russie, appuyée par le groupe militaire Wagner, gagne considérablement du terrain en Afrique centrale avec la Centrafrique, comme Etat pivot. En Afrique de l'Ouest avec le Mali, comme État pivot. Aujourd'hui, les tentacules de la pieuvre russe s'étendent désormais au Burkina Faso et envahiront certainement la région géostratégique du Sahel.

En outre, sur le paradigme culturel, Pendant que la France mène une politique de restriction des visas d'études, la Chine et la Russie distribuent, à tour de bras, ces sésames à l'élite africaine. À l'instar de la Francophonie, des Instituts français etc., la Chine déploie, à une très grande allure, des instituts Confucius, partout en Afrique. Le premier, en Afrique, a ouvert, le 10 novembre 2005, à Nairobi, siège africain de l'ONU. Depuis, bien d'autres sont apparus dans le pré-carré français : au Cameroun et au Gabon.

L'attitude « paternaliste », « néocolonialiste » de la France vis-à-vis de ses anciennes colonies et son refus de prendre en compte les effets induits des changements intervenus sur la scène internationale depuis la fin de Guerre froide ont pour conséquence un divorce progressif entre

la France et les nouvelles élites africaines. En effet, la nouvelle génération africaine ne se satisfait plus de la manière dont les politiques sont menées. Elle aspire à un partenariat d'une autre nature, plus égalitaire, plus décomplexé. Ces éléments sont autant de facteurs qui contribuent au déclin irréversible de la « Françafrique » en Afrique.

Références bibliographiques

- BACH Daniel, 1985, « La France en Afrique sub-saharienne : contraintes historiques et nouveaux espaces économiques », *Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques*, p. 284-310.
- BAYART Jean-François, 1992, « France-Afrique : aider moins pour aider mieux », *Politique Internationale*, n°56, p. 141.
- BONIFACE Pascale, 2019, LASSAAD Ben Ahmed « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, [En ligne], URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>.
- CAZENEUVE Bernard, 2008, « Francophonie et coopération militaire, un nouveau départ pour l'OIF », *Revue internationale et stratégique*, vol. 71, n° 3, p. 110.
- COHEN Samy et SMOUTS Marie-Claude, 1985, « La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing », *Presses de Sciences Po*, p. 263-283.
- DAGUT Jean-Luc, 1982, « L'Afrique, la France et le monde dans le discours giscardien », *Politique africaine*, n°5, p.19-27.
- DELTOMBE Thomas, 2023, Les origines méconnues du mot « Françafrique », *Afrique XXI*, [En ligne], URL : <https://afriquexxi.info/Les-origines-meconnues-du-mot-Francafrique>.
- ELLA ELLA Emmanuel, 2000, « La nouvelle politique de coopération militaire de la France en Afrique », *Revue africaine de défense*, p. 1-63.
- ELLA ELLA Emmanuel, 2000, *La politique de défense du Cameroun depuis 1959 : contraintes et réalités*, thèse de doctorat, Université de Nantes.
- FAKIHI Amanda, 2018, « A quand la fin de la Françafrique ? », *Ledélit*, [En ligne], URL :

<https://www.delitfrancais.com/2018/02/20/a-quand-la-fin-de-la-francafrique/>

GLASER Antoine, 2021, « François Mitterrand et l'Afrique : "Il a toujours eu une forme de paternalisme autoritaire" », *TV5MONDE*, [En ligne], URL : <https://information.tv5monde.com/info/francois-mitterrand-et-l-afrique-il-toujours-eu-une-forme-de-paternalisme-autoritaire-407873>

GLASER Antoine et SMITH Stephen, 2008, *Sarko en Afrique*, Mayenne, Plon.

HOLLANDE François, 2014, Discours à Dakar au Sénégal, *AFP*, [En ligne], URL : <https://www.youtube.com/watch?v=jL7r78JeySk>

MACRON Emmanuel, 2019, LASSAAD Ben Ahmed « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, [En ligne], URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>.

MACRON Emmanuel, 2023, Extrait du discours à la communauté française, Libreville, *Elysée*, [En ligne], URL : <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-20913-fr.pdf>

MACRON Emmanuel, 2023, « Le Partenariat Afrique-France : discours du Président à la veille de son déplacement en Afrique centrale », *Elysée*, [En ligne], URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/02/28/discours-du-president-de-la-republique-dans-la-perspective-de-son-prochain-deplacement-en-afrique-centrale>

MARCHESIN Philippe, 1995, « Mitterrand l'Africain », *Politique africaine*, n°58, p. 21.

MILLAT Gilbert, 2008, *Le déclin de la Grande-Bretagne au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS, 2000, *Le rapport de la direction générale de la coopération internationale et du développement, La coopération et l'action culturelles*, Paris, MAE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS, 2001, « La France dans le monde : la francophonie, échanges et solidarité », [En ligne], URL : <http://www.diplomatie.fr/France/fr/politiq/07.html>.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,

- DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, 2021, « Les principes et modalités de fonctionnement de la coopération monétaire », [En ligne], URL, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/les-principes-et-modalites-de-fonctionnement-de-la-cooperation-monetaire>
- MITTERRAND François, 1984, BAYART Jean-François, *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala.
- MONGO Beti, 2005, « Langue française et francophonie sont-elles compatibles ? », *Africultures*, n° 65, p. 158-163.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2017, « La contribution de la francophonie aux opérations de maintien de la paix », *Direction Affaires politiques et gouvernance démocratique*, p. 7.
- POMPIDOU Georges, 1984, CHAIGNEAU Pascal, *La politique militaire de la France en Afrique*, Paris, CHEAM.
- PONDI Jean Emmanuel, 2002, « La coopération franco-africaine vue d'Afrique », *Revue internationale et stratégique*, n°45, p. 127-136.
- SAMBA Sylla, 2019, LASSAAD Ben Ahmed, « Françafrique : est-ce vraiment la fin ? », *Agence Anadolu*, En ligne <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/francafrique-est-ce-vraiment-la-fin-/1683810>
- SAYOUBA Traoré, 2001, « Rompre avec les pratiques douteuses en Afrique », *Mouvements*, n° 14, p. 103-108.
- SIRIEX Paul-Henri, 1957, *Une Nouvelle Afrique*, AOF, Paris, Plon.
- SIRIEX Paul-Henri, 1975, *Félix Houphouët-Boigny. L'homme de la paix*, Paris, Nouvelles Éd. Africaine.
- VERSCHAVE François-Xavier, 1998, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.
- WERLY Richard, 2022, « Burkina-Faso, Mali...la Françafrique implose en 2022 », *Le Temps*, [En ligne], URL : <https://www.letemps.ch/monde/burkinafaso-mali-francafrique-implose-2022>